

**COALITION DES OSC POUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
DANS LE SECTEUR DE LA SANTE EN RDC
(COSOCISS)**

Contact : LICOCO RDC

Tél + 243 81 60 49 837 ou + 243 89 89 72 130

Email. licocordc@gmail.com; Impôt : A1718467S

www.licoco.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La **Coalition des Organisations de la Société Civile pour la Lutte contre la Corruption dans le Secteur de la Santé en République Démocratique du Congo (RDC)** exprime sa **profonde préoccupation** face aux informations faisant état de **menaces imminentes de suspension de la gratuité de la maternité dans certains structures sanitaires de la Ville de Kinshasa**, pourtant instaurée comme une mesure phare par Son Excellence le Président de la République, dans le cadre de l'amélioration de l'accès aux soins de santé pour les femmes et les nouveau-nés.

La gratuité de la maternité constitue **un acquis social majeur** pour les familles congolaises, en particulier les plus vulnérables. Son instauration a permis à des milliers de femmes d'accoucher dans des structures médicalisées, réduisant significativement les risques de mortalité maternelle et néonatale. Sa remise en cause porterait un coup dur à la santé publique et à la justice sociale.

La Coalition rappelle que **les raisons évoquées pour cette possible suspension qu'elles soient d'ordre budgétaire, logistique ou liées à la mauvaise gestion des fonds ne doivent pas servir à pénaliser les populations.**

Ces difficultés doivent plutôt appeler à **une gouvernance plus transparente, responsable et participative dans le secteur de la santé.**

La Coalition dénonce les informations de **corruption, surfacturation, détournements de fonds et autres pratiques illicites** qui fragilisent la mise en œuvre efficace de cette politique publique essentielle.

Il est inacceptable que des initiatives louables au bénéfice des citoyens soient compromises par la prédation, la mauvaise gouvernance et l'impunité.

Face à cette situation, la Coalition :

1. **Lance un appel solennel au Président de la République** pour réaffirmer son engagement envers la gratuité de la maternité et garantir sa continuité.
2. **Exige des audits indépendants** sur la gestion des fonds alloués à ce programme, afin d'identifier les dysfonctionnements et les responsabilités.
3. **Invite les autorités compétentes à sanctionner fermement** tous les auteurs d'actes de corruption ou de mauvaise gestion dans l'exécution de ce programme.
4. **Appelle les partenaires techniques et financiers** à soutenir les efforts de transparence et de redevabilité dans le secteur de la santé.

La santé des mères et des enfants ne doit en aucun cas être négociée. La gratuité de la maternité est un droit, non une faveur. La société civile reste mobilisée pour veiller à la protection des acquis sociaux du peuple congolais.

Fait à Kinshasa, le 13 juin 2025

Pour la Coalition,

Mr Ernest MPARARO

Coordonnateur



Mr Symphorien KWENGO MANZANZA

Secrétaire

